

VILLE D'ISTRES

CONSEIL DE QUARTIER EST DU 21 MAI 2024

La séance est ouverte dans les formes réglementaires à 18 heures 26, sous la présidence de Monsieur François Bernardini, Maire d'Istres.

M. le MAIRE - Monsieur Nunez, cela fait longtemps qu'on ne vous a plus vu, voulez-vous nous faire l'amitié de faire l'appel, s'il vous plaît ? Merci.

(M. Nunez procède à l'appel.)

Collège des Elus, étaient présents :

François BERNARDINI, Nicole JOULIA, Alain ARAGNEAU, Pierre IMBERT, Yves GARCIA, Lara CABBILLAU.

Absents excusés :

Marc EINAUDI, Eric CASADO, Jérémy SIERRA, Suzelle AYOT.

Absents :

Loïc RAOULT, Marie-Cécile BOUTROUX, Michèle LEBAN, Michel CAILLAT, Grégory GABANOU.

Collège des Associations, étaient présents :

Patrice MARINIELLO, Jocelyne MEURIOT.

Absents excusés :

Gilles BELTRAN, Caroline VINSON.

Absents représentés :

Aucun.

Absents :

Patricia AYALA, Luigi ABBADESSA.

Collège des Acteurs Socio-Economiques, étaient présents :

Guillaume LONGUET.

Absents excusés :

Myriam JANIN.

Absents représentés :

Emmanuelle PRETOT.

Absents :

Olivier MARTIN, Jean-Philippe VELSH, Jean-François CATON.

José NUNEZ, Pierryves GIUNTINI, Marcel FACH, Roger DOMENGET, Bertrand RIVOIRE, Cathy GAUBE.

Absents excusés :

Guy PUJOL.

Absents représentés :

Aucun.

Absents :

Christine BERTAGNA, Gilbert ZAJAC, Pierre GALLE, Cléa GONZALES.

Collège des Habitants. étaient présents :

Frédéric GIDRON, Daniel DHELLIN, Sylvie MESSAGE, Florence SIDDI, Dominique GODART, Jérôme RATSIMANOHATRA, Évelyne FERRER, Cyril JUIGNET.

Absents excusés :

Jacques RINGLER.

Absents représentés :

Aucun.

Absents :

Vincent DERUY.

M. le MAIRE.- Puisque nous en sommes à l'appel des présents, je voudrais que nous puissions saluer l'arrivée de M. Bertrand Rivoire qui est le nouveau Président du Conseil syndical des 4 Vents. Bienvenue.

M. RIVOIRE.- Bonjour. Merci.

M. le MAIRE.- Il remplace M. Robert Luciano. Et Mme Cléa Gonzales, Présidente du CIQ Etang de l'Olivier, qui remplace M. Secchi.

Pardonnez-moi mais je vais vous imposer un long monologue pendant le début de cette séance pour vous faire la narration des problèmes ou des informations qui vous concernent globalement en termes de citoyens istréens, et après, en tant qu'habitants du quartier, nous parlerons plus particulièrement des points spécifiques.

o **Labels et certifications :**

M. le MAIRE.- Un rappel des bonnes notes officielles qu'a reçues la collectivité, eu égard à la qualité de ses prestations et les certificats et labels qui ont pu être collectés.

• **« Ville amie des animaux » :**

M. le MAIRE.- Nous avons eu le label « Ville amie des animaux », ce qui est une belle récompense encourageante par rapport aux projets que nous lançons, je pense notamment au refuge des animaux de compagnie, et eu égard aussi à la politique d'assistance que nous menons avec les associations qui s'occupent des animaux errants.

• **Prix Environnement 2023 lancé par Provence Tourisme :**

M. le MAIRE.- Nous avons reçu un label concernant un prix d'environnement lancé par Provence Tourisme qui vient s'ajouter à la longue liste des certifications que l'on a déjà cataloguées en cette matière à travers tout ce qui est fait pour le tourisme, et là plus particulièrement les notes qui concernent l'aspect environnemental.

- « Cieuta Mistralenco » :

M. le MAIRE.- Nous avons reçu le titre de « Cieuta Mistralenco ». Pardonnez-moi pour l'accent qui n'est peut-être pas le meilleur mais je n'ai pas l'habitude de pratiquer la langue occitane. En tout cas cela a le mérite une fois de plus de donner une lumière à tous les gens qui travaillent activement dans la transmission de nos traditions. Je pense à toutes les associations qui œuvrent dans ce cadre. Faire partie du réseau montre bien que nous sommes reconnus et surtout que nous avons mis sur pied toutes les normes qui vont dans le cadre de cette reconnaissance. Eléments qui avaient été discutés il y a quelques années, qui ont été égrainés au fil des divers cycles et qui nous ont donc amenés à cette reconnaissance.

- 100 % Education Artistique et Culturelle, candidature de la Ville :

M. le MAIRE.- La Ville a également été reconnue « 100 % éducation artistique et culturelle ». C'est presque une récompense légitime, naturelle, car cela correspond véritablement à l'identité de notre Ville.

- Olympiade Culturelle en préambule des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, Istres Capitale Provençale de la Culture :

M. le MAIRE.- Et nous avons été reconnus comme « Capitale provençale de la culture » dans le cadre des Olympiades Culturelles, en vue des Jeux Olympiques et Paralympiques.

A ce propos, je me permets de faire un juste retour en arrière sur le passage de la flamme le 12 mai. Je veux simplement vous remercier d'avoir été des personnes actives pour participer à cet événement, et surtout pour le produire. Car s'il y a eu autant de gens dans la rue... Les services officiels de la police nous parlent de 20 000 personnes recensées pendant cette journée. Alors, comme c'était largement disséminé dans la ville ce n'est peut-être pas facile à identifier d'un seul coup de regard, mais lorsque l'on regarde de très près tout ce qui s'est passé sur l'esplanade, tous les gens qui étaient rassemblés au centre-ville, tous les gens qui étaient sur le parcours, ce chiffre ne me paraît pas anormal. Je remercie tous les leaders d'opinion qui ont concouru à ce succès car, au-delà de l'organisation que nous avons mise nous-mêmes grâce au service des sports, grâce à Jacques Delannoy, il est certain que les citoyens se sont engagés (qu'ils soient Présidents d'associations, Présidents de clubs, membres de Comités de quartiers, enseignants). Je regrette que l'on n'ait pas pu donner le caractère que j'avais prévu compte tenu que le parcours avait pris un peu de retard et que le COJO avait des règles strictes pour que les choses puissent s'enchaîner –et après nous il y avait encore le passage à Arles– malheureusement, cela n'a pas pu mettre en verve les écoles primaires et secondaires comme il était prévu. Je m'en suis ouvert à tous les parents d'élèves, à tous les enseignants, pour m'en excuser, même si je n'en étais pas personnellement responsable, mais je pense que cela a pu entraîner une petite déception dans leur esprit et je leur ai dit que pour l'aspect final, la présentation de l'année, et notamment avec les Olympiades qui seront faites avec toutes les écoles, on aurait l'occasion de se retrouver, de refaire la fête, et même de faire un petit cadeau aux gens qui seraient là. J'ai donc fini avec ce chapitre.

- Transfert de compétence :

- Transfert de la compétence voirie, propreté et espaces naturels à la Métropole :

M. le MAIRE.- Je voudrais maintenant vous parler simplement de l'actualité en ce qui concerne la vie de nos services.

Nous avons, depuis le début de l'année, transféré la compétence voirie, propreté et espaces naturels à la Métropole, comme il était prévu. Je rappelle que cette initiative a été prise par la collectivité pour bénéficier des avantages financiers de la Métropole, car si nous faisons encore beaucoup d'équipements –on va en parler pour certains après– si nous faisons encore beaucoup d'aménagements de voirie, c'est parce que la Métropole finance une très grosse partie de ces chantiers. Comme la compétence voirie et propreté est quelque chose qui va ensemble, et comme l'investissement dont je vous parlais à l'instant s'accompagne inévitablement de l'aspect fonctionnement, les équipes qui étaient sur le domaine public ont été effectivement transférées. Personnellement, sauf peut-être dans l'esprit de certains qui peuvent imaginer que l'on perdrait un avantage, sauf peut-être dans l'esprit de certains employés qui pourraient considérer qu'en ayant un nouveau patron ils seraient un peu moins liés au précédent, je peux vous dire que les choses ne changeront pas en l'état. En tout cas en l'état de l'autorité, en l'état de la correspondance des travaux que l'on a à faire entre la Ville et la Métropole, et que chaque fois qu'il peut y avoir une ambiguïté elle serait mise en toute transparence dans la discussion pour que l'on puisse vite y remédier. On a pour cela des réunions cycliques avec la Métropole afin que les choses restent dans le bon pli, comme on l'avait défini.

Pour ma part, je peux vous dire que je suis très satisfait. Encore une fois, même si l'on peut considérer que les choses sont un peu différentes, elles sont différentes surtout pour les élus. Je suis vraiment satisfait car si j'ai plaidé pour la Métropole, à une époque où le vent majeur inclinait plutôt pour l'aspect inverse, si je me suis trouvé avec un seul élu sur ce terrain-là face à 109 maires qui voulaient le contraire, je m'en réjouis car aujourd'hui, si nous faisons un théâtre, si nous faisons un port, si nous faisons un Pôle aéronautique, c'est grâce à l'argent, au soutien, de la Métropole.

○ **Projets structurants :**

M. le MAIRE. - Nous allons justement en venir aux projets qui nous intéressent directement. Encore une fois, en termes de citoyens, quelquefois plus précis pour vous parce que vous n'êtes pas très éloignés des sites que je vais citer, mais ils ont une telle importance qu'ils ont bien sûr une résonance complète, totale, sur le devenir du service public et des politiques souhaitées par la collectivité.

● **Construction du nouveau Théâtre de l'Olivier :**

M. le MAIRE. - Je veux en premier lieu évoquer la construction du nouveau Théâtre de l'Olivier. Vous avez vu que cela a pris un tour particulièrement éclatant, un nettoyage par le vide, si l'on peut dire. On en est au terme de la démolition. On va enchaîner sur un temps consacré aux fouilles. Grâce à l'intermédiaire et aux arguments développés par le Directeur général, Nicolas Davini, on a pu limiter cette période qui était prévue sur une plus longue durée. On pourra donc enchaîner sur les travaux à la fin de l'été, lorsque toutes les décisions préalables seront prises, et notamment, ce qui n'est pas une petite affaire, l'implantation du chantier. Car l'implantation du chantier signifie l'apport conséquent de bâtiments provisoires, dans la mesure bien sûr de la construction du théâtre, nous aurons donc à essayer de mettre sur place ces équipements absolument nécessaires pour le chantier. Nous allons être en discussion avec les syndicats pour qu'il y ait une position intermédiaire qui se situe à leur niveau dans d'autres locaux afin de permettre aux équipes de chantier de pouvoir avoir, pour leurs réunions, pour leur suivi, et pour leur repos aussi, un espace suffisant pour bien traiter ce chantier.

Les travaux de dévolement des réseaux secs et humides ont débuté en août 2023 et seront terminés dans la semaine qui arrive. Les travaux de démolition du théâtre ont débuté, eux, le 3 avril et vont être finalisés sous peu. Je vous en parlais à l'instant. La dépollution et les fouilles sont programmées pour les semaines qui viennent dans un temps réduit et après on enchaîne sur la consultation des entreprises dont l'effet a été publié le 29 avril, ce qui va nous permettre de démarrer les travaux de terrassement (en première strate, bien sûr, les échelons qui s'élèveront au-dessus de ces travaux) pour le mois de septembre. Si tout va bien, si les intempéries ne viennent pas perturber, s'il n'y a pas une entreprise qui dépose le bilan entre-temps, nous pourrions espérer une fin des travaux pour le début de l'année 2026. Quand je dis « le début », cela peut aller jusqu'à la moitié de l'année afin de ne pas être dans une situation trop contraignante pour la saison culturelle qui s'enchaînera.

● **Maison du Point Rose au Domaine de Conclué :**

M. le MAIRE. - Dans le cadre des travaux importants nous avons également –vous savez que c'est un projet qui me tient à cœur– la Maison du Point Rose au Domaine de Conclué. Nous avons eu la chance d'avoir un permis de construire qui a été accepté. En partenariat avec la Métropole, la commune souhaite la création de cet équipement pour les enfants en fin de vie et leur famille. Là aussi, cela fait partie des équipements que la Métropole prend en partie à sa charge. Nous aurons donc des locaux particulièrement adaptés, de la manière la plus humaine, la plus résiliente, pour l'accueil de ces enfants et de leur famille en attendant le jour fatal.

Je vous rappelle que le Domaine de Conclué est situé autour de Saint-Chamas, c'est une ancienne exploitation agricole de 24 hectares qui va permettre d'avoir une vie normative qui sera, je l'espère, la plus joyeuse possible, dans l'état actuel des résidents.

Le coût des travaux est prévu à hauteur de 6 M€, qui sont financés en partie par la Métropole. Je dis « en partie » parce qu'avec Patrick Merle nous travaillons de manière très acharnée pour faire l'appel aux dons, l'appel aux cœurs, l'appel à la solidarité, l'appel à la prise en compte d'un équipement qui n'existe pas en France et qui mérite d'avoir un soutien majeur, ce qui permettra de diminuer la part de la Métropole. Nous avons commencé les études en juillet 2022, la phase des travaux commencera en novembre pour une durée de 15 mois. Nous aurons donc une ouverture prévue pour mai 2025.

● **Construction de la nouvelle médiathèque au CEC :**

M. le MAIRE. - En passant devant vous voyez régulièrement des travaux de la Métropole, là également, avec bien sûr notre concours, qui concernent la médiathèque. Elle est presque au moment de son dernier rendez-vous. Celui, non pas de l'inauguration mais celui de la fin du chantier. On est sur une base qui nous fait espérer une fin des travaux vers le dernier trimestre et une livraison du bâtiment pour décembre 2024. Ce qui ne veut pas dire une mise en service de ce même bâtiment. Car entre l'inauguration, qui pourra être prévue vers cette date-là, mais surtout après la date d'ouverture au public – peut-être que ce sera aussi une date qui pourra être retenue pour l'inauguration, je ne sais pas encore, on n'y a pas encore réfléchi, mais peu importe– en tout cas c'est à ce moment-là (fin février, début mars) que nous aurons l'ouverture de ce

bâtiment. Etant donné qu'il est très important, qu'il faut le mettre en situation de fonctionnement, il faut transférer une partie du personnel, il faut grossir le personnel, et il faut s'adapter à la nouvelle typologie de l'équipement qui ne relève pas d'une médiathèque traditionnelle mais qui sera accueillant sur tous ses effets informatifs, ludiques, pédagogiques, numériques, et nous aurons donc des rendez-vous de populations, de citoyens, autour du FabLab, de l'auditorium, de salles de cotravail et de formation, et tout ce qui peut être associé à la lecture, et je dirais plus largement à l'épanouissement de la personne. L'objectif de ce nouvel équipement est d'atteindre, au terme de la première année, 25 % d'inscrits sur la commune d'Istres. Ce qui n'est pas une mince affaire, mais nous en sommes déjà pas loin avec une médiathèque plus classique.

- **Travaux du Port des Heures Claires :**

M. le MAIRE. - Toujours pas très loin de chez vous, et je dirais « enfin ! » – nous avons même une réunion demain avec le Directeur adjoint de la Métropole chargé de cette réalisation – ce sont les travaux du Port des Heures Claires. Je vous rappelle qu'ils consistent à augmenter la surface de mouillage des bateaux de 5 541 à 8 914 mètres carrés, ce qui portera le nombre d'anneaux actuels de 178 à 343. On aura également 20 mètres linéaires de quai qui seront consacrés à l'activité de pêche. On aura bien sûr une augmentation du stationnement des véhicules qui passeront aujourd'hui de 33 à 124, et le nombre d'emplacements à l'intérieur du port de 55 à 96.

Je vous rappelle que sera ajoutée et intégrée à l'extension du Port des Heures Claires une nouvelle capitainerie qui nous servira de point de contact pour toutes les personnes intéressées, les plaisanciers bien sûr, mais aussi, et je dirais pour nous prioritairement, toutes les activités nautiques qui sont pratiquées sur le port, dans un cadre associatif comme dans un cadre municipal, notamment à travers nos scolaires et les écoles dédiées aux activités nautiques.

Une nouvelle cale de mise à l'eau sera installée, c'est la moindre des choses pour avoir un port à la mesure. C'est une opération qui va quand même coûter 25 M€, là aussi financée par la Métropole. Vous voyez que l'on n'a pas eu tort d'aller dans ce cadre-là. 24 mois de travaux, j'espère que cela nous emmènera jusqu'en juillet 2026, en commençant en juin-juillet 2024 par le désamiantage et la démolition des parties verticales.

- **La Naturothèque :**

M. le MAIRE. - Je voudrais vous dire quelques mots sur la Naturothèque qui est menée par notre Ami Yves Garcia et qui se trouvera sur le Parc de l'Olivier. D'une superficie de 11 hectares, c'est un lieu qui dispose déjà d'une grande diversité faunistique et floristique puisque, pour les uns on a 100 espèces d'oiseaux qui sont recensées, et pour le côté floral, 20 essences forestières qui sont notées.

On avait pris un peu de retard car on a eu nécessité de mettre au point le projet, quelquefois même je réduire par rapport aux ambitions de départ, et aussi aux discussions très compliquées avec les architectes qui ne sont pas des gens très souples. Je crois qu'Yves Garcia, que je ne connais pas avec un ton de voix élevé, a dû malgré tout porter des décibels un peu plus haut que d'habitude pour faire entendre raison à nos architectes.

Nous aurons là un bâtiment qui aura 300 mètres carrés d'accueil, pour les classes, pour les conférences, pour les présentations de tous les événements environnementaux qui se déroulent sur la commune. Et nous aurons aussi – et cela m'intéresse particulièrement, nous avons voulu faire un tir groupé – l'installation de nos serres puisqu'elles seront déplacées sur ce terrain. On aura donc un lieu familial qui pourra permettre une connaissance de beaucoup de choses sur le domaine de la diversité et sur le domaine de la production florale que nous trouvons dans nos équipements et sur le domaine public. Durée des travaux : 18 mois.

La prescription des fouilles archéologiques là aussi a été adressée, elle a été reçue par notre destinataire mais pour l'instant nous n'avons pas la réponse sur la date de réalisation. On espère que cela ira le plus vite possible.

- **Parc Urbain :**

M. le MAIRE. - Un projet qui nous a également demandé beaucoup de *punch*, car les meilleures idées n'ont pas souvent l'écho le plus jaillissant, c'est celui du parc urbain. Pourquoi ? Parce que nous nous sommes trouvés face à des interlocuteurs qui ne partageaient pas obligatoirement notre vision. Puisque sur cet espace-là, par rapport à une seule référence cadastrale, qui n'était pas appuyée par des dires ou des écrits historiques, on a eu la surprise de découvrir que l'on était en situation de cloître napoléonien. A partir de cela il y a eu une tentative de la part de nos interlocuteurs des pouvoirs publics de vouloir réduire l'équipement. Grâce aux liens qu'a Nicole avec la Directrice de la culture régionale, qui a sous son égide les bâtiments qui relèvent de l'autorité des Bâtiments de France, on a pu avoir une discussion qui a été très productive puisque finalement nous sommes arrivés au but que nous voulions atteindre, c'est-à-dire permettre la suppression de ce qui apparaît comme un *squat*, en tout cas une ruine, pas totalement branlante mais quand même pas très sympathique, l'ancienne école des Carmes, et bien sûr tous les éléments qui vont avec, c'est-à-dire l'ancienne mairie et ses équipements, et pratiquement toute la rue qui nous appartient qui va donc être désintégrée. Nous ajouterons la Maison du Colonel. J'avais fait cette concession dans une première discussion mais finalement je l'ai retirée puisque l'ouverture d'esprit de la directrice nous permet d'espérer la plus grande surface. On aura donc un parc urbain qui va être particulièrement vaste et qui va accueillir des équipements ludiques, de repos, et qui va surtout constituer un îlot de fraîcheur d'importance, car nous allons planter des végétaux, bien sûr, mais des végétaux d'envergure. Alors, je ne sais pas si certains peuvent risquer le titre

ambitieux, présomptueux, de « forêt urbaine », je n'irai pas jusque-là, mais en tout cas on aura des arbres qui auront au minimum 12 mètres de hauteur et dont on aura un ombrage particulièrement conséquent.

Cela m'amène à vous dire que sur le même plan nous avons commencé, pratiquement terminé, la réalisation d'îlots de fraîcheur dans toutes les écoles d'Istres, et là aussi nous avons mis des arbres d'importance, hauteur d'envergure. Pour avoir rencontré quelques Directeurs d'écoles –pas tous, ils étaient 3– j'ai pu remarquer leur grande satisfaction d'avoir des équipements de cette nature qui dépassent presque l'engagement que j'avais pu citer. Car quand on parle d'ombrage on imagine certainement faire quelque chose mais peut-être pas à cette hauteur. Je peux vous dire que c'est *bigrement* apprécié.

Ces travaux seront terminés pour le passage de la quatrième fleur puisque nous avons le jury qui va faire son passage traditionnel tous les 3 ans et qui va pouvoir délibérer avec, je l'espère, des éléments supplémentaires à notre actif à travers des plantations qui seront sur le boulevard Léon Jouhaux et sur le boulevard Frédéric Mistral. Là aussi nous aurons des îlots d'importance.

- **Construction d'une entité fourrière animale :**

M. le MAIRE. - Je vous en parlais tout à l'heure à travers le label « Ville amie des animaux », nous étions sur le refuge qui, lui aussi, doit commencer sous peu. Nous avons une dépense de 1,4 M€ mais qui est largement prise en compte, en partie, par des subventions puisque nous avons atteint 48 % de subventions. Là les travaux sont prévus incessamment. La fiche, que je reprends bien volontiers, me fait dire qu'ils seront en œuvre à partir de juin 2024, nous y sommes donc tout proches, et que nous en aurons pour 1 an de travaux.

- **Aménagement du Domaine du Cascaveau :**

M. le MAIRE. - Je voulais également vous indiquer que nous avons cédé –là on peut parler d'une ruine– le feu Domaine du Cascaveau, qui est abandonné depuis des années, qui avait fait l'objet d'une demande que nous avions retenue mais qui malheureusement n'est pas allée à son terme, pour la réalisation d'un restaurant de grande qualité. Nous avons la chance d'avoir quelqu'un qui s'est porté candidat pour faire exactement la même chose. Pour avoir vu le projet et comment il sera réalisé, je peux vous dire que ce sera une belle offre culinaire. Je ne connais pas encore la qualité des assiettes mais en tout cas les murs qui seront réalisés sont vraiment d'une grande qualité. En plus sur un site comme l'Etang de Berre qui sera assez élogieux.

- **Centre de secours :**

M. le MAIRE. - Je voudrais vous donner des informations –mais là aussi vous le voyez en y passant régulièrement– sur la déviation, du moins la fameuse route entre Fos et Salon, que nous voulons à tout prix transformer en route à 4 voies. Nous sommes donc à même de voir les travaux qui sont sur le côté gauche lorsque l'on va vers Miramas, et nous voyons la construction du centre de secours de la caserne, qui va finalement plus vite que prévu puisqu'on nous avait annoncé cela pour le début 2025 et que l'on a espoir que cela se fasse un peu avant. Si les travaux continuent à aller aussi vite nous aurons cette bonne satisfaction d'offrir enfin à nos pompiers émérites des conditions de travail dignes et conformes à leur attente.

- **Nouveaux Services Techniques :**

M. le MAIRE. - Je l'avais annoncé il y a un certain temps, malheureusement cela a mis un certain temps supplémentaire à se réaliser, après la réalisation de la mairie j'avais dit que nous aurons la même démarche vis-à-vis des services techniques, vis-à-vis de ceux qui œuvrent tous les jours pour offrir à la population des services publics, sur le terrain, dans nos écoles, dans nos équipements, nous serons donc à même de livrer ces travaux en dernier trimestre cette année. Nous avons malheureusement eu des retards, ceux-là indépendants de notre volonté puisque nous avons eu 2 entreprises qui ont fait faillite entre-temps et qui nous ont donc obligés à relancer des marchés et perdre du temps supplémentaire. Si tout va bien –et il n'y a pas de raison que maintenant cela n'aille pas puisque tout est conforme à l'élément que l'on attendait– nous pourrions avoir cela fin octobre, début novembre. Je serai heureux d'amener nos équipes dans ces locaux qui seront vraiment très agréables, très fonctionnels, et très respectueux de leur fonction aussi. Là aussi nous avons eu 60 % de subventions, ce qui n'est pas négligeable.

- **Ouverture d'un Pôle numérique ludique :**

M. le MAIRE. - Nous allons rester sur le CEC –avant que je finisse ce chapitre par une autre information sur le Pôle social– avec l'ouverture du Pôle numérique ludique. Je disais depuis longtemps que nous étions sur ce champ-là qui est effectivement un mélange, mais certaines choses se retrouveront aussi à travers la médiathèque. Il y aura donc une espèce de fusion, de travail commun, de complémentarité, mais aussi la localisation d'un sport que j'ai découvert, qui est le

e-sport. Les jeunes en sont de plus en plus passionnés et Istres héberge des véritables champions nationaux. Nous aurons donc des salles qui seront consacrées à cela.

Enfin, c'est quelque chose qui me tient particulièrement à cœur, surtout pour l'action pédagogique qui pourra être faite en direction des écoles mais aussi en liaison avec tous les groupes intéressés par l'exposition culturelle, l'écoute d'un opéra, des éléments que généralement on n'a pas la capacité ou l'aisance de s'offrir parce que ce n'est pas chez nous, c'est très éloigné, et puis c'est très cher. Là, grâce aux Micro-Folies, on aura la possibilité d'être connecté immédiatement sur ce genre de dispositifs. On aura des groupes de personnes âgées qui pourront aller voir des spectacles, et des enfants qui pourront découvrir des expositions ou des éléments de notre patrimoine au niveau national dans ces locaux, et j'espère que ce sera une grande réussite. La date de livraison est prévue pour la fin de l'année, j'espère que tout ira enfin bien parce que là aussi cela a pris plus de temps que ce que je pouvais escompter.

- **Projet transformation du bâtiment EDILYS en pôle social :**

M. le MAIRE - Et pour terminer l'ensemble des projets structurants, je voudrais simplement faire le rappel de la Maison des services sociaux, plus communément appelée « Pôle social Edilys ». Je ne sais pas si l'on conservera ce nom parce que c'est l'ancienne maison de retraite qui n'existe plus et ce n'est peut-être pas un bon signe de garder le même nom, je n'en sais rien, on verra cela. Il s'agit de la récupération de ces locaux qui sont de belle qualité, et surtout de grande superficie puisqu'il y a 6 000 mètres carrés, avec 4 étages, dans le but que tous les services sociaux qui peuvent travailler de manière disséminée mais qui ont une habitude de vouloir rechercher la synergie puissent le faire à travers tous les groupes qui travaillent à ce stade-là. Je pense au CCAS, je pense à la Maison départementale de la solidarité qui aura un étage et demi. Je pense bien sûr au centre social la Farandole qui fait un travail formidable dans des locaux rabougris, vétustes et peu fonctionnels. Je pense à toutes les structures caritatives, comme la Banque Alimentaire, les Restos du Cœur, l'Épicerie Sociale, Istres Solidarité. Et je pense aussi à des structures de caractère sanitaire qui travaillent dans le monde du handicap, comme L'Avancée. Je pense également aux services dédiés au logement social pour les jeunes qui pourront y trouver une aire d'accueil. Toute une constellation de maillons qui vont apporter un meilleur être à ceux qui malheureusement sont plus démunis que d'autres.

Début des travaux en septembre 2024, pour une durée de 16 mois. Nous aurons une série d'inaugurations fin 2025, début 2026, qui sera particulièrement copieuse.

Je voudrais vous parler quelques minutes du PLU. Comme vous le savez, c'est le Plan Local d'Urbanisme dont la mission est de déterminer les champs d'évolution de la commune, en termes d'habitat, en termes économiques. C'est un document sur lequel nous travaillons depuis des années, qui a fait l'objet de discussions âpres avec de nombreux compromis dont la commune a accepté le résultat parce qu'elle y avait un gros avantage et qui a reçu de la part des pouvoirs publics un avis favorable complet. Je le dis avec beaucoup plus de satisfaction qu'au-delà du travail qu'ont pu mener Nicolas Davini, Yvan Chalendard et Virginie Riou, ce qui n'était pas une petite chose, eu égard au nombre de réunions, et surtout au nombre de réunions qui contredisaient les réunions précédentes où nous avons des accords... Bref. Cela a vraiment été une série d'obstacles.

Nous sommes enfin arrivés à le sortir, il a été voté en préalable, il a été proposé à l'enquête publique qui s'est terminée il y a une semaine, et sans dévoiler tous les détails, on peut dire que nous sommes véritablement satisfaits car tous les éléments que nous avons proposés ont été acceptés. Il nous reste à discuter, parce que nous avons effectivement convié des administrés qui avaient des remarques personnelles, à faire des démarches auprès du commissaire enquêteur, à regarder de près ces démarches individuelles pour voir celles qui pourraient être prises en compte. Lorsque l'on aura fini ce travail, qui demandera quelques semaines, mais pas de nombreuses semaines –même si le « nombreux » commence à partir de 2– on aura un vote métropolitain qui interviendra en octobre. Nous serons donc sur un schéma opérationnel pour tout ce qui est la vie du futur. Avec quand même un petit bémol car nous avons conscience qu'au moment où nous aurons à prendre en compte ce PLU comme document de base il faudra nécessairement recommencer une modification, car entre-temps sont arrivés de nombreux projets, des projets qui intéressent particulièrement la Ville d'Istres puisqu'il y en a qui sont chez eux. Je pense au projet du Pôle aéronautique, et je le confirme d'autant que, pour avoir participé avec Nicolas Davini ce matin à une réunion sur Stratobus, nous avons eu, curieusement, mais heureusement, une DTEM et une DREAL très positives. Je dois le dire parce que lorsque les choses se passent mal nous le regrettons, il faut donc dire aussi lorsqu'elles se passent bien. Ce qui m'amène d'ailleurs à discuter très rapidement avec le Cabinet du ministre pour permettre que tout ce qui concerne les terrains qui pourraient être consacrés à ce projet puisse être avalisé par le Ministère, via bien sûr l'avis de la Colonelle que je vais saisir immédiatement. D'autant que, vu tout ce qu'elle a pu faire pour Istres, tout l'engagement qu'elle y a mis, et vu son départ prévu pour le mois d'août, on va essayer d'exploiter sa présence jusqu'au dernier moment, et notamment par rapport à cet équipement sportif dont elle aurait besoin, et nous aussi.

Puisque nous sommes sur des éléments d'envergure un peu large... Dans les projets structurants on parle d'Istres mais l'on parle aussi de tout ce qui intéresse la vie économique qui va se situer sur le périmètre de la Ville de Fos – mais qui ne pourra pas être accueillie par la Ville de Fos parce qu'elle n'a pas les terrains suffisants– et va être obligatoirement dispersé sur les communes environnantes. Il n'y en a pas 50, il y en a 2, il y a Istres et Miramas. Et dans ce cadre-là il y aura nécessité de réajuster le nombre de logements qui sera nécessaire. C'est pour cela que le PLUi, qui est le PLU mais au niveau métropolitain et communal, sera le relais du PLU que nous voterons en octobre.

Et pour terminer sur les grands éléments structurants je voudrais simplement dire, confirmer, ce que vous ne savez peut-être pas –cela a été dit clairement mais peut-être pas suffisamment– au sujet d'HyVence, qui est ce fameux projet qui a mené une entreprise –qui existe depuis 60 ans, il ne faut pas croire que c'est quelque chose qui tombe du ciel– à réaliser une production d'électricité décarbonée sur le site d'Arenc, qui se trouve à Fos, et qui serait alimentée, pour avoir une espèce d'autonomie qui permet à la fois de produire de l'énergie et de la consommer sur place, par l'intermédiaire des panneaux photovoltaïques. Sauf que l'élément qui était proposé était ahurissant puisque l'on proposait 500 hectares qui allaient recouvrir l'Etang de l'Engrenier et de Lavalduc. J'ai dit dans l'enquête publique, je l'ai dit à Fos, je l'ai dit à Istres lorsque cela a été la clôture, que le projet était extraordinairement intéressant, car encore une fois on est dans une phase de transition où l'on a besoin de toutes les initiatives pour construire des sites d'énergie différents que ceux que nous avons l'habitude d'avoir comme recours à la production fossile, mais que dans l'état et dans les circonstances proposés, il ne pouvait pas être accepté car c'était quand même une dénaturation d'un site qui a une certaine vocation, ludique, champêtre, et qui est aussi en lisière du site archéologique de Saint-Blaise. Alors curieusement, le soir de l'assemblée de clôture, le site de Saint-Blaise, du moins le Directeur du site de Saint-Blaise, a plaidé pour que l'usine se fasse. On a été un peu surpris, mais l'on a vite compris pourquoi. Il estimait que c'était une façon de produire des états financiers positifs pour que Saint-Blaise puisse être encore plus rayonnant à travers la continuité de sa transformation. Il faut dire que la Métropole a déjà fait beaucoup pour ce site-là, j'estime qu'il est prodigieusement bien remis en état. S'il y a des éléments supplémentaires peut-être dans l'avenir mais pas en passant par l'acceptation d'une usine qui aurait pour vocation de dénaturer ce site-là. Et pour nous, un peu plus égoïstement –sans qu'on puisse le voir mais pas très loin quand même– le futur golf. Cela ne fait pas une promiscuité très compatible.

La seule chose que je peux vous dire en conclusion c'est que vous voyez que l'on a une activité fournie et que les projets ne s'arrêtent pas. Même si l'on a toujours des difficultés financières en matière de fonctionnement, on reste performant en matière d'investissement et l'on fait en sorte que les plans énoncés puissent être réalisés.

Je vous remercie de m'avoir écouté, je m'excuse encore d'avoir été long, et je passe le relais à M. Aragneau puisque l'on va parler de sécurité.

○ **Sécurité :**

● **Plan canicule :**

M. ARAGNEAU. - L'été arrive et le plan canicule va être activé. Cette année on a un peu de chance parce que la fraîcheur fait tirer la saison vers le début de l'été mais la canicule sera là certainement au mois de juin. On va donc reprendre les habitudes des années antérieures et l'on va remettre en service l'inscription sur le registre « canicule » qui pourra se faire, soit par écrit, soit par appel téléphonique, soit par courrier électronique, ou simplement en téléchargeant la fiche de renseignements via le site du CCAS et de la Ville. Tout cela va être aidé d'une communication conséquente par les voies connues (donc Istres Mag, des courriers de M. le Maire, le site de la Ville). On reprend les anciens réflexes des années antérieures.

Donc dans un souci de prévention, la Ville se mobilise chaque année pour recenser les personnes fragiles avec une attention particulière pour un public vulnérable et isolé. Il y a des groupes de personnes qui sont identifiés, il faut se rapprocher du CCAS pour bien se faire connaître et ne pas hésiter à les appeler pour arriver à connaître toutes les possibilités. La mobilisation du CCAS est totale le week-end aussi et l'alerte canicule est donnée à un niveau 3. Je peux vous donner le numéro d'urgence : 06 09 36 94 24.

Il y a aussi une cellule de crise activée prête à agir en cas de déclenchement du plan de canicule numéro 4 et tout ceci s'associe étroitement avec les partenaires pour qui les impacts de la canicule sur les personnes âgées et vulnérables sont essentiels.

La plaquette de la Ville sera très explicative, le courrier de M. le Maire à toutes les personnes qui sont des seniors, une plaquette de prévention canicule de la santé publique sera disponible, une fiche de renseignements pour l'inscription au registre nominatif. L'inscription sur ce registre est un acte par volontariat. Ensuite il y a le Comité départemental de la canicule et son compte rendu, mais c'est un autre problème. Voilà concernant le plan canicule qui est déjà opérationnel.

● **Renforcement des mesures de lutte contre les incendies :**

M. ARAGNEAU. - Concernant les mesures de lutte contre les incendies, nous avons déjà 4 véhicules porteurs d'eau qui sont là depuis quelques années, la Ville va se doter d'un cinquième véhicule qui va arriver avant la saison d'été. On a récupéré une vieille arroseuse qui était mise au rebut, on l'a remise en service, c'est une citerne roulante de plus de 7 000 litres d'eau, et il y a un Duster de reconnaissance qui a aussi été mis en service. Comme je vous le disais au début, on a de la chance parce que la saison de la canicule a reculé par rapport aux intempéries et à la pluie, cela ne nous fait pas plaisir en tant que personnes, ni aux estivants, mais concernant les incendies c'est une bonne chose que la saison d'incendies recule dans le temps.

Le CCFF est opérationnel avec plus de 50 personnes qui sont disponibles toute l'année. Elles sont déjà en action aujourd'hui en fonction des conditions climatiques, s'il y a du vent bien sûr elles sont beaucoup plus opérationnelles, s'il pleut elles le sont beaucoup moins, tout cela fait partie d'une organisation interne mise en place par Jean-Pierre Bernardini qui est le responsable du CCFF avec Loïc Raoult.

Concernant les feux d'artifice, le SDIS se mettant un peu en retrait, à la demande du Département, nos véhicules de CCFF sont, chaque fois qu'il y a un feu d'artifice, disposés sur tout le pourtour du feu et surtout sur les zones à risque de manière à suppléer les véhicules du SDIS, qui eux sont en caserne et qui peuvent intervenir le plus rapidement possible, mais ils sont moins sur le dispositif.

Le CCFF a bien sûr d'autres missions, il entretient le matériel, il a des actions de prévention dans les écoles, il contrôle l'état des barrières DFCI. En 2023 il y a eu 75 mobilisations, en plus des patrouilles de surveillance dans les massifs. Istres est une ville où il y a beaucoup de massifs, on ne le dirait pas comme cela mais vraiment, c'est une ville boisée. Dans le sud de la ville on a une garde à cheval disponible du mois de juin au mois de septembre. On la cantonne sur le sud de la ville parce qu'il y a des endroits où les véhicules du CCFF ne peuvent pas accéder, c'est beaucoup plus simple à cheval. Lara pourrait en parler mieux que moi. On a 4 personnes qui font 3 heures le matin, 3 heures l'après-midi, et qui sont en liaison directe avec la police municipale et le CCFF au cas où elles constateraient... En réalité ce sont plutôt des problèmes de communication avec des gens qui se trouvent dans des endroits où ils ne devraient pas être. Ces personnes ont un rôle de prévention, elles préviennent les gens, elles leur donnent un *flyer*, « Vous êtes en zone rouge », mais elles ne vont pas au conflit avec ces gens-là. Si ces gens-là veulent le conflit ils appellent la police municipale qui, elle, ira intervenir directement au contact de ces personnes.

- **Surveillance des baignades et des activités nautiques pour les plages de la Romaniquette et du Ranquet :**

M. ARAGNEAU.- Concernant la surveillance des baignades et des activités nautiques pour les plages de la Romaniquette et du Ranquet, rien ne change par rapport à l'année dernière, ce sera assuré par des membres du SDIS, on a signé une convention avec eux. Il est vrai que maintenant c'est un peu compliqué, mais ce seront des gens du SDIS qui viendront surveiller les plages. Donc la Romaniquette, avec le poste de secours qui est bien entendu équipé, on va essayer de le rendre beaucoup plus visible au niveau de sa présence. Voilà ce que l'on peut dire sur la surveillance des baignades.

- **BA 125 confortée comme futur « Roissy des armées » à l'horizon 2027 :**

M. ARAGNEAU.- Concernant le « Roissy des armées », comme vous le savez, quand les militaires français partent en opération extérieure ils partaient systématiquement de Roissy. L'Etat a décidé que dorénavant ils partiront d'Istres, ils ne partiront plus de Roissy. En accord avec la base d'Istres l'Etat a donc créé un *hub* aéronautique, c'est une aérogare réservée aux militaires. Il est en dehors de la base, tout en étant contre la base, ce qui a fait monter l'effectif de gendarmerie de l'air de 25 à 97 personnes car ils vont avoir une mission de douane, de contrôle, tout ce que fait la gendarmerie dans les aéroports. Le *hub* a été inauguré la semaine dernière, je crois que c'est une belle réalisation. Il est dommage que pour l'instant cette réalisation débouche sur des routes un peu exigües parce que nous attendons de pied ferme la voie rapide.

- **Dispositif « Télé alerte » :**

M. ARAGNEAU.- Il y a plusieurs années nous avons institué un dispositif de télé alerte. Malgré nos relances permanentes, sur les Istres Mags ou sur tous les moyens de communication et plaquettes, on constate que... Se faire inscrire sur cette liste est un acte volontaire. Si vous vous faites inscrire de manière volontaire et s'il y a un problème sur la ville ou dans un quartier, vous serez systématiquement appelés sur votre mobile pour vous prévenir de ce danger ou vous dire « C'est fini, il n'y a plus de danger ». C'est important, il faut que vous passiez le message aux gens. Ce système de télé alerte ne sert pas à faire de la promotion de théâtre, cela sert uniquement en cas de problème sur un quartier ou sur la ville. Inscrivez-vous, vous avez toute la procédure qui est précisée dans le Istres Mag, vous pouvez le faire facilement.

- **Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS), équipement des écoles :**

M. ARAGNEAU.- Ensuite nous avons un Plan Particulier de Mise en Sécurité, ce sont les PPMS, dans les écoles. La Ville a pris la décision de doter toutes ses écoles de ce système, aujourd'hui nous avons 8 écoles qui en sont dotées. Nous allons doucement parce que cela coûte très cher mais petit à petit on va équiper toutes les écoles de la même protection. C'est un système qui permet de se protéger, d'alerter, à l'intérieur du groupe scolaire. Une crèche, la Ribambelle, est également dotée de ce système de PPMS. Pour 2024 il y aura les groupes scolaires Raoul Ortollan et Clos de la Roche, ainsi que la crèche du Toboggan, qui seront dotés de ce système d'alerte et de prévention.

- **Nouveau CSU nouvelles technologies :**

M. ARAGNEAU. - Vous savez que nous avons à Istres environ 158 caméras de vidéoprotection disséminées dans la ville, nous avons des pièges à images. Toutes ces caméras et ces pièges à images envoient leurs images dans un centre de vision situé dans le sous-sol de la Mairie. L'ancien centre de vision était devenu obsolète de par la qualité des écrans et aussi la salle qui n'était plus adaptée à ce service. Nous avons donc créé un nouveau centre de supervision vidéo urbaine qui donne entièrement satisfaction, avec beaucoup de caméras. Je crois que 24 caméras ont été changées et nous y avons mené l'intelligence artificielle. Parce qu'avant c'était seulement l'œil des agents qui voyait le délit et s'il ne le voyait pas il passait inaperçu. Là, avec l'intelligence artificielle, c'est la caméra qui détecte dès qu'elle voit une anomalie. Ne me demandez pas comment cela fonctionne, mais dès qu'elle constate qu'il y a quelque chose d'anormal sur l'image qu'elle enregistre elle donne une alerte et elle attire directement l'œil des personnes qui surveillent, ce qui permet une réactivité totale par rapport à ce qu'il y avait avant.

Nous l'avons d'ailleurs un peu testé quand la flamme olympique a traversé la ville... Parce que nous avons aussi un PC de sécurité au niveau de la Ville que l'on active quand il y a un problème. Nous étions donc dans ce PC de sécurité quand la flamme a traversé la ville et nous avons pu la suivre mètre par mètre avec toutes nos caméras. Et le Préfet qui était présent avec nous était très heureux de voir notre installation et nous a félicités d'avoir mis en place un tel système. D'ailleurs il veut venir à l'inauguration.

- **Réserve citoyenne :**

M. ARAGNEAU. - Ensuite nous avons réactivé la réserve citoyenne. C'est une idée qui avait germé avant le COVID. Elle était un peu née du volontariat des personnes qui faisaient des maraudes et des surveillances pour les couvre-feux, qui nous avaient apporté leur soutien et nous avaient aidés quand il y avait le COVID. Nous avons décidé de créer officiellement une réserve citoyenne. Celle-ci se nourrit des personnes qui ont participé aux maraudes et qui avaient fait acte de volontariat pour faire partie de cette réserve. Nous avons fait un appel à la population et plus de 80 personnes sont venues. Nous les avons reçues individuellement une par une pour leur expliquer ce qu'était la réserve citoyenne. Je vais donc vous l'expliquer un peu mais je ne vais pas être très long. La réserve citoyenne c'est donner de son temps bénévolement, pendant 15 jours par an, soit d'un seul coup, soit morcelé, en fonction de l'évènement. On n'a pas le droit, la loi nous interdit, d'utiliser les personnes de la réserve citoyenne plus de 15 jours par an. C'est pour cela qu'il faut faire passer des messages, on a besoin de personnes, parce que 15 jours c'est court, et si l'on avait vraiment un incident important un jour on serait vite vidé de son contenu par manque de personnes disponibles.

- **Plan de lutte contre les nuisances sonores :**

M. ARAGNEAU. - Ensuite il y a eu un plan de lutte contre les nuisances sonores. On a installé un peu moins d'une dizaine de capteurs sur toute la ville qui, en permanence, mesurent les bruits. Tout cela est renvoyé en mairie et lorsque des personnes écrivent à M. le Maire pour se plaindre de bruits on vérifie en fonction de ces sonomètres qui sont dans la ville. Alors il y a des bruits courants, des bruits... C'est un peu compliqué. Mais la Ville se dote de ce contrôle de nuisances sonores parce que cela fait partie de la tranquillité publique. J'ai fini.

M. le MAIRE. - Merci. Je vais aborder le bilan d'« Allô Travaux ».

- **BILAN ALLO TRAVAUX, ALLO QUIETUDE ET VISITES DE QUARTIER :**

M. le MAIRE. - Nombre d'interventions du maire pour ces quartiers. Du 1^{er} janvier au 14 mai 2024, 461 courriers ont été traités par mon secrétariat à destination des habitants des quartiers Est.

« Allô Travaux » : du 1^{er} janvier au 14 mai 2024, 371 appels pour les quartiers Est. Et sur les 981 reçus sur l'ensemble de la commune cela représente 38 % des appels. Ils ont été principalement émis par les habitants de Istres Centre pour 14 % et des Echoppes pour 9 %. Ils portent principalement sur des problèmes d'espaces verts (26 %), et de voirie (24 %).

En ce qui concerne « Allô Quiétude » : du 1^{er} janvier au 14 mai 2024, 34 appels pour les quartiers Est sur les 74 reçus sur l'ensemble de la commune pour cette même période, cela représente 46 % des appels. Ils ont été émis principalement par les habitants du quartier du Rouquier pour 21 %, et de Istres Centre pour 18 %. Ils concernent essentiellement des problèmes de nuisances sonores pour 38 % et de voisinage pour 35 %. Il faut remarquer que malgré les campagnes, malgré les engagements, malgré les verbalisations, malgré les médiations, on a toujours certains qui s'adonnent à des tonalités qui ne sont pas acceptables, surtout à des heures qui ne sont pas praticables. Alors la police y va régulièrement, elle procède à des interventions, mais cela recommence quelque temps après. Et ce qui est particulièrement désespérant –parce que là ce ne sont que les appels qui sont transmis au secrétariat, il y a ceux qui arrivent directement à mon cabinet et qui entraînent des rencontres– c'est que l'on passe un temps fou pour des problèmes de voisinage, pour des problèmes de bien-être, pour des problèmes de bien vivre ensemble, parce que des gens ont du mal à se supporter, à accepter des différences. Et, bien sûr, c'est toujours l'autre qui a tort. Généralement, quand un problème arrive, on peut imaginer qu'il y a une origine, mais l'on peut aussi penser que c'est une mauvaise entente entre les deux, donc que les deux vont peut-être devoir rectifier leurs comportements, mais dans ces cas-là, jamais personne n'est responsable, c'est toujours

le voisin, et l'on se retrouve face à des situations qui se perpétuent. Et pire que cela, là j'ai dit au service du logement que l'on n'en faisait pas une priorité, on demande des changements de logement, de quartier, parce qu'on ne s'entend pas avec le voisin. Il y en a même qui disent « Le quartier est bien, mais à côté... ». Ce n'est pas possible.

J'ai demandé que l'on fasse le maximum pour trouver les responsables, quitte à marquer une désapprobation par la verbalisation, mais l'on ne peut pas changer les gens qui ont envie de changer, qui prennent ce prétexte-là parce qu'ils croient que c'est une meilleure garantie pour aller ailleurs. Nous, notre rôle est de loger des gens qui en ont besoin, parce qu'ils n'ont pas de toit, ou parce que leur configuration familiale change. Soit parce que, par bonheur, ils ont une nécessité d'agrandir lorsque la famille voit arriver des enfants nouveaux, des nouveau-nés, soit malheureusement sur un terrain plus délicat de violences conjugales ou de divorces qui amènent, là, à trouver des solutions le plus rapidement possible pour des femmes qui se retrouvent, soit abandonnées, soit à la rue, soit violentées. Sachez qu'en ce qui me concerne, parce que je ne fais pas que les attributions de logements sur tous les quartiers de la ville, il y a des commissions qui sont faites bien sûr auxquelles la Ville participe, auxquelles elle a toute sa mesure et toute son importance, et généralement on la suit. On a de bonnes relations avec les bailleurs, avec le Conseil départemental qui donne son contingent, avec la Métropole qui donne son contingent, on a même de bonnes relations, quelquefois plus délicates, avec la Préfecture qui veut nous imposer des gens alors qu'on ne souhaite pas en avoir quelques-uns, mais l'on arrive quand même, bon gré, mal gré, à avoir... Et pour moi, en ce qui concerne donc l'attribution directe à travers OPH, puisque je suis Président de cet organisme de construction sociale, de location sociale, sachez que l'on attribue à peu près entre 60 et 65 % de logements à des femmes seules. Donc vous voyez que... Quand il y en a qui disent « Vous faites trop de logements ! »... Il y a effectivement des logements nécessaires pour accueillir les gens qui viennent, soit par mutation, soit par travail nouveau –on en parlait tout à l'heure pour les opérations d'envergure qui vont arriver sur Istres ou son pourtour– mais les gens du cru et d'ici en ont besoin également. Il faut avoir cela en tête et il ne faut pas dire « Mais pourquoi vous construisez tant ? ». Si l'on construit, s'il y a déjà peu de vacances, très peu de vacances de logements, et si le *turnover* existe très peu, c'est parce qu'il y a nécessité de faire des offres de logements à des gens qui en ont besoin.

Je voudrais maintenant vous donner quelques considérations financières portant sur des opérations qui étaient à réaliser, notamment : au boulevard de la République pour des poses de résine suite à des déformations racinaires, à Léon Jouhaux pour un affaissement de chaussée, au chemin de Tivoli là aussi pour des déformations racinaires, au quartier du Ranquet pour la réfection de la voie, aux 4 Vents pour une reprise d'enrobé. Tout cela a entraîné une dépense de 68 000 €.

Pour l'année 2024, 7 opérations ont été chiffrées pour 126 114 € et ont été déjà commandées auprès des services métropolitains pour les futures réalisations dans les prochaines semaines puisque l'accord est arrêté sur le quartier de l'Aupierre, la rue de la Marjolaine, l'avenue Marcel Roustan pour la reprise de la voie, le quartier des Heures Claires pour l'impasse du Cagou, pour la réfection de la chaussée du Mas des 4 Vents, pour la sortie de l'établissement de la Chrysalide, pour l'insertion au boulevard Dethez, et des équipements au boulevard Jean-Marie l'Huillier, amélioration de sécurité et aussi pour les personnes handicapées. Et pour finir, la reprise des trottoirs dégradés à hauteur de la pharmacie des Baumes ainsi que dans le quartier des Villas d'Istria pour des déformations racinaires. Vous comprenez qu'avec toutes les déformations racinaires qui nous coûtent un argent fou on est attentif au remplacement des végétaux que l'on fait, parce que même si l'on est habitué à avoir des pins et des platanes, qui sont des arbres qui correspondent à notre région, on est maintenant amené à choisir d'autres essences qui sont moins ravageuses pour la voirie.

Sur les 126 000 € qui sont donc prêts à être lancés, il restera 66 000 € en plus qui vont être arbitrés. Cela concerne : les Echoppes, la rue de la Poutre, le quartier de la Grande Conque, la rue des Tambourins, aux Heures Claires, au chemin du Château d'eau. Finalement on a anticipé les travaux de voirie. On voulait les terminer mais il y avait trop de nécessités à refaire les bitumes, on a donc anticipé. On a refait toute la descente et le début du virage pour amener au port, le cimetière avec une reprise de bitume puisqu'il y a un endroit (carré M plus précisément) qui mérite d'être amélioré.

Nous sommes également en cours de chiffrage d'une opération jugée importante : le plateau traversant sur le boulevard Jean-Jacques Prat. Là aussi vous comprenez qu'il est râlant de mettre autant d'argent pour essayer de canaliser la vitesse. Parce que les gens ne sont pas civiques, on dépense des milliers d'euros.

Pour les groupes scolaires nous avons fait des grosses campagnes, notamment au groupe Armanet, à la cantine, en maternelle et en élémentaire, où l'on a dépensé 7 000 €, 15 000 €, 40 000 €, et 30 000 €, autant pour les huisseries que pour la toiture. A l'école Jacqueline Auriol, en maternelle et en élémentaire, 45 000 €, 30 000 €, 30 000 €, 45 000 € et 25 000 €. C'est un groupe scolaire qui a suscité beaucoup d'interventions de la commune. Le groupe René Calamand, cela concernait des terrasses, la réfection du toit terrasse, réfection de faux plafonds, réfection d'huisseries, autant en maternelle qu'en élémentaire. Les huisseries rentrent dans la campagne de combat pour les économies d'énergie et bien sûr pour limiter les effets thermiques. 15 000 € et 40 000 € sur cette école élémentaire et maternelle. Groupe scolaire Gouin, 40 000 €, 60 000 € et 50 000 €.

Nous allons programmer, pour l'année 2024 (ce qu'il en reste) : toujours à Armanet, la réfection de la toiture pour 60 000 €. J'ajouterai les flots de fraîcheur, mais cela vient d'être réalisé, pour 23 000 €. La plantation d'arbres, pareil, à Jacqueline Auriol. L'installation de panneaux photovoltaïques pour un montant de 231 000 € pour Jacqueline Auriol. A René Calamand, plantation d'arbres pour 25 000 €. Vous voyez que les arbres hauts coûtent cher, ce ne sont pas les petits végétaux que l'on met dans un coin en attendant que le temps fasse son œuvre. Le temps et le beau temps. 25 000 € et 15 000 € pour Calamand, 7 300 € pour Calamand, isolation thermique pour 207 000 €, étanchéité pour 152 000 €, et l'installation d'un nouveau chauffage pour 200 000 €. Tout cela va être programmé, ou est en cours de programmation,

jusqu'à la fin de l'année. Pareil pour le groupe scolaire Gouin, réfection du toit terrasse pour 5 000 €, et remplacement des huisseries pour 50 000 €.

J'ai terminé pour la litanie de travaux qui ont été réalisés ces 6 derniers mois.

○ **Points spécifiques au quartier :**

- **Aide à l'embellissement des façades et paysages de Provence, modification du périmètre de « l'Opération Façades » :**

M. le MAIRE.- Je voudrais aborder quelques questions qui concernent plus typiquement le centre-ville, et quelques informations à donner.

Je dis souvent –parce que cela fait l'objet de controverses, cela fait l'objet d'attaques inutiles, cela fait l'objet de dégradations d'actions qui sont menées– qu'il faut être conscient de nos forces et de nos faiblesses. L'animation du centre-ville ne peut pas se faire, je le répète une fois de plus, uniquement par le commerce. Pour plusieurs raisons. La première c'est parce que le commerce est en pleine période de transition où le côté classique, habituel, c'est-à-dire « Vous vous rendez chez le commerçant pour acheter quelque chose », diminue de plus en plus. Et puis lorsqu'il s'opère, il se fait plus à l'extérieur du centre-ville, pour des raisons de facilité, de stationnement, de regroupement de toutes les courses que l'on peut faire. On ne peut pas avoir obligatoirement tous les produits que l'on souhaite au centre-ville. C'est le premier point. Le deuxième c'est la bataille que mène Internet et la facilité que cela procure. On n'a qu'à voir le taux d'augmentation d'usagers des réseaux pour comprendre que le commerce est dans un état de difficulté qui ne fait, à mon avis, qu'évoluer. Le troisième point c'est qu'il faut être conscient –ou alors, vraiment, on ne sait pas ce qu'est le commerce et l'on ne sait pas ce qu'est notre Ville, et c'est un peu plus grave lorsque ce sont des élus de l'opposition qui le disent car ils n'ont pas encore compris– qu'un commerçant a besoin de surface et que notre Ville, par sa topographie historique, par sa construction historique, par un phénomène de diffusion de la circulation, ne permet pas ce genre de commodités. Parce que les commerces sont placés en bas des situations, locatives ou de propriétaires, et que l'on n'a pas de grandes surfaces attractives. On ne peut pas avoir des grands commerces ou des commerces très actifs. Cela ne veut pas dire que rien ne se passe, puisque lorsqu'on fait le bilan de cela, curieusement on s'aperçoit que l'on a plus d'ouvertures que de fermetures. Mais l'on n'a pas obligatoirement ce que l'on attend. Il faut en être conscient.

Alors pour essayer, on a tout fait. On a d'abord créé un poste de manager de centre-ville. On a été les premiers, cela fait 12 ans. Ensuite on a acheté des commerces qui étaient en déshérence, en faillite, ou qui voulaient vendre, pour permettre d'avoir une offre éventuelle à des gens qui pourraient être intéressés. On a également distribué des subventions importantes aux associations de commerçants. On a créé des bourses financières non négligeables pour des gens qui voulaient refaire leur devanture, refaire leur premier plan. Et l'on a créé, pour terminer, l'Office du commerce municipal, avec en plus, et c'est une vraie réussite, la conciergerie. Donc lorsque l'on est face à des gens de bonne foi on ne peut pas être critiquable un seul instant sur un seul centimètre de tout ce que l'on a pu faire. Mais il faut bien reconnaître que c'est insuffisant.

Je pense, et je le redis, que si l'on veut une animation cela passe par plusieurs choses. Cela passe par des équipements de service public plus nombreux chaque fois qu'on le pourra. Je me réjouis que l'école Montessori s'installe au centre-ville parce que cela fera des flux de gens qui viendront mener leurs enfants, les rechercher... C'est une typologie supplémentaire qui s'ajoute à un flux de clients. Puis je le redis, s'il y a des constructions immobilières au centre-ville, d'abord cela va nous permettre d'être en accord avec les pouvoirs publics parce qu'ils préfèrent que l'on abandonne les idées d'agrandir la ville vers Miramas. On a sauvé une partie du Grand Bayanne mais pas la totalité, il faut donc... Et chaque fois qu'il y a un apport, et il y en a quand même beaucoup, ce sont des clients potentiels pour le centre-ville, donc une faculté d'attractivité. J'espère que la résidence seniors, qui devrait démarrer sous peu, le permettra. Et je pense aussi que le commerce passe par la balade et la balade passe par le plaisir. Au plus on a une ville qui est animée, au plus on a une ville qui a de la couleur et qui est plus belle que le simple côté que l'on voit, que l'on a devant les yeux, plus on aura de chance d'amener des flux de populations au centre-ville. D'autant que ceux qui y seront déjà utiliseront moins la voiture que d'autres. C'est pour cela que je veux mettre l'accent sur ce que nous faisons et qui est en train de bien marcher, c'est l'opération « façades ». Car à partir du moment où l'on crée de la couleur, on crée le sentiment d'un meilleur plaisir en se baladant, parce que les choses sont plus belles qu'auparavant, on a plus de plaisir à revenir et l'on a peut-être plus d'occasions d'acheter.

On peut vous dire que les choses sont en train de bien se passer puisque, à travers un périmètre du centre-ville que nous avons défini –qui est même allé presque jusqu'à Rassuen, sur la même topographie, sur le même effet de noyau, mais qui s'est étendu sur les parties adjacentes comme Dethez et compagnie– on a aujourd'hui des façades qui sont prises en compte. On a établi une collaboration avec le Conseil départemental, par l'intermédiaire du CAUE, puisqu'il participe financièrement à ces opérations, et l'on peut dire qu'entre eux et nous on participe beaucoup à ces améliorations de façades. On a aujourd'hui 15 façades qui ont déjà été réalisées pour l'année 2023. La Ville d'Istres va reconduire ce dispositif en 2024, allant jusqu'à 70 % du montant des travaux, ce qui n'est quand même pas négligeable. J'incite donc tous ceux qui peuvent être intéressés à franchir le pas, qu'ils sachent qu'ils sont bien aidés pour cela, mais à une condition, que cela se fasse dans un esprit global. C'est un immeuble qui doit être concerné, ce n'est pas la partie du bas ou la partie du haut, c'est un ensemble. On a un accord qui concerne la totalité des choses.

On a en tout 260 façades qui sont éligibles sur le périmètre que l'on a défini. On en a réalisé à ce jour 28 et l'on a 26 dossiers qui vont partir de manière positive. On en aura donc 50, on en aura fait 20 %. Ce n'est pas le Pérou mais en tout cas c'est mieux que le désert de Gobi. On essaie de s'approcher au mieux d'un caractère qui soit plus sympathique, plus beau.

- **Accès réglementé au quartier du Ranquet pour les non-résidents reconduit durant l'été :**
- **Acquisition du restaurant Chez Aldo au Ranquet en vue d'une démolition et aménagement de l'espace public :**

M. le MAIRE.- Je vous rappellerai simplement que nous allons continuer la réglementation que nous prononçons chaque année pour les gens du Ranquet afin qu'ils puissent être tranquilles durant l'été, puisqu'il y a toujours une barrière qui empêchera un envahissement, qu'il y aura des heures de fermeture qui sont prévues (les week-ends du 15 et 16 juin et du 22 et 23 juin), ça c'est hors saison, mais à partir de la saison, à partir du mois de juillet, complet –plus que complet, puisque cela commencera le 29 juin et cela finira le 1^{er} septembre– de 12h à 18h en semaine et de 11h30 à 19h30 les week-ends et les jours fériés. Avec bien sûr des navettes pour aider les gens lorsqu'il y a des manifestations comme la fête ou le Festival du Jazz. Il y aura bien sûr une tolérance pour les gens qui y habitent puisqu'à travers un justificatif de domicile ils auront beaucoup moins de difficultés pour parvenir chez eux que celui qui veut faire une visite comme cela, inopinée. C'est quand même un effort qui n'est pas négligeable pour la tranquillité du Ranquet, c'est comme cela qu'il faut le dire. Les navettes tuk-tuk 40 000 € et le gardiennage 20 000 €. Cela fait donc 60 000 € pour 2 mois, ce n'est pas négligeable, mais c'est pour la quiétude de nos administrés et nous sommes heureux de le faire parce qu'ils ont connu des périodes compliquées, notamment –on est arrivé à la fin et on va le confirmer– avec la suppression du restaurant Aldo, qui a été acheté par la commune, qui va être démolé sous peu et qui va laisser la place à un espace public. La démolition va commencer par le curage du bâtiment cette semaine, l'entreprise de désamiantage interviendra pour enlever tous les aspects nocifs, notamment au niveau des toitures, et après il restera la démolition totale du bâtiment pour l'aménagement plane de l'aire en vue d'y planter des arbres, que nous mettrons cette fois-ci après l'été puisque les fortes chaleurs ne sont pas le meilleur conditionnement pour leur conservation. Voilà, j'ai fini sur cet aspect-là.

o **Social / Santé :**

- **Futur déménagement de la maison de retraite publique des Cardalines :**

M. le MAIRE.- Je pourrais le dire mais c'est mon ami Nicolas Davini qui va le faire, il va vous présenter le futur déménagement de la maison de retraite publique des Cardalines. Et cela me permettra de dire autre chose après.

Dans le plan Ségur, l'ARS (l'Agence Régionale de la Santé) bénéficie d'une enveloppe pour remettre à niveau des équipements. Et il se trouve que dans cette enveloppe, qui est importante, la moitié est consacrée à notre territoire. Sachant cela, compte tenu que nous avons d'excellentes relations avec le Directeur de l'Hôpital de Martigues qui a fait un gros travail pour nous aider sur tous les aspects médicaux –j'y reviendrai tout à l'heure– nous avons convenu que la maison des Cardalines devait être le projet numéro 1. Ceci a été accepté par l'ARS, bien sûr à notre demande, par le Conseil départemental, et nous nous sommes donc retrouvés dans la possibilité de choisir entre une reconstruction sur place ou une construction ailleurs. J'ai préféré choisir la construction ailleurs parce qu'il n'est pas sûr que la reconstruction sur place facilite bien les choses dans la mesure où, étant donné que c'est déjà vétuste, il est toujours très compliqué de refaire quelque chose sur du vétuste. Surtout qu'il y a un réaménagement complet, vu que les techniques sanitaires des gens accueillis ne seront pas les mêmes qu'auparavant, il faut complètement changer le programme. En plus il aurait fallu faire une opération tiroir qui aurait été très compliquée. On a donc préféré aller sur une nouvelle construction pour laquelle, avec l'EPAD, nous avons trouvé un terrain, qui sera sur la bordure de Guynemer, Papaille (la Manne). Les choses vont très vite, même si encore une fois ce n'est pas demain matin que cela va se faire, mais cela se fait par séquence, puisqu'il y a 4 jours, la semaine dernière, nous avons eu une réunion avec l'Hôpital de Martigues, qui est maître d'œuvre de l'opération, et la Directrice de la maison de retraite, pour lancer le concours d'architectes. Allez-y.

M. DAVINI.- Bonsoir à tous. Monsieur le Maire, vous avez pratiquement tout dit. Peut-être ajouter que l'une des raisons essentielles qui ont poussé à trouver un terrain plus grand c'est que c'est une maison de retraite que l'on appelle « 2.0 ». Cela veut dire que l'idée est de favoriser le contact entre les résidents de la maison de retraite et un environnement plus varié. C'est un projet qui comportera une crèche, des logements, également ce que l'on appelle « un tiers-lieu », qui est un endroit où l'on peut se réunir après le *boulot* pour aller discuter, aller boire un verre, se rencontrer, et cela permet aux résidents de pouvoir échanger avec d'autres personnes qu'eux-mêmes ou que le personnel soignant. Les études qui ont été effectuées sur ce public-là montrent qu'il y a une plus-value gigantesque à favoriser ces contacts-là. Cela permet à ces résidents de faire des progrès énormes, d'autant que la maison de retraite d'Istres a un étage Alzheimer et cela offre à ces patients-là, peut-être pas la guérison parce que malheureusement il n'y en a pas, mais en tout cas une bonne qualité de vie et de beaux progrès. L'idée générale est vraiment celle-ci, et ce sera étendu sur un foncier qui sera le triple du foncier actuel de la maison des Cardalines, ce qui permettra d'avoir tous ces équipements-là.

C'est un concours en conception-réalisation, c'est-à-dire que c'est un groupement qui va être retenu, qui comporte l'architecte et les entreprises de travaux, pour aller beaucoup plus rapidement parce que les financements européens imposent des dates de démarrage très serrées. Il me semble que c'est le 1^{er} juin 2025 que les travaux doivent démarrer, faute de quoi les financements seront perdus. La procédure est lancée, elle va se dérouler au pas de course, pour ce service nouveau apporté aux résidents istréens.

M. le MAIRE.- « Pas de course », cela dépend comment on court. Il y en a qui courent plus vite que d'autres.

M. DAVINI.- Je me comprends.

M. le MAIRE.- Je pousse toujours pour que l'on coure vite, mais bon... La prochaine étape officielle sera donc le choix des architectes qui sera fait en janvier.

Comme nous sommes sur le terrain de la santé, je fais une digression mais cela a son importance. Vous avez vu dans l'actualité récente qu'il y a eu un nouveau pic d'inquiétude autour de la clinique, qui est allé même jusqu'à un remous intérieur puisque, sans parler encore de licenciement ou de mise à pied, une mesure de suspension a été prise à l'égard de la directrice. Pour une raison tout à fait simple à comprendre –je n'ai pas dit « à admettre » mais « à comprendre »– puisqu'elle a reçu mon soutien, comme d'ailleurs celui de tous les employés de la clinique, elle était promotrice d'une idée. C'était d'ailleurs une idée qui avait bien fait son chemin car, d'une certaine manière, l'ARS avait bien compris la chose puisqu'elle laissait l'Hôpital de Martigues mener bénévolement, favorablement, la discussion, c'était donc un hôpital de proximité.

Je me suis tout de suite mis au service de cette idée. Pourquoi ? Parce qu'il est clair que l'on n'était plus sur la ligne des opérations d'importance comme on a pu le connaître il y a 15 ans, comme on le connaissait de moins en moins. Les grandes opérations se faisant à l'extérieur, à Marseille, à Aix, à Marignane, et de moins en moins chez nous. Mais cela m'intéressait parce que les premiers symptômes positifs agissaient, il s'agissait de créer des flux à travers des gens qui sont les plus inquiets face à la maladie. C'est-à-dire des personnes, non pas d'un âge canonique mais d'un certain âge. A partir de 50 ans on se pose plus de questions qu'auparavant. Et le fait que l'on ait pu mesurer –vous l'avez dit souvent, et je vois ici des gens qui ont milité justement pour qu'il y ait plus de médecins que ceux que l'on voyait disparaître au fil des départs ou des mises en retraite– trouver une solution. D'ailleurs on avait une clientèle qui s'étoffait largement et qui équilibrait bien les comptes, en tout cas apportait un bénéfice aux comptes de la clinique puisque plusieurs médecins ont élu domicile dans les couloirs de la clinique. On avait donc des cabinets nouveaux. Plus ceux qui ont pu se faire sur le Pôle médical qui s'est ouvert dans les locaux de La Pyramide, là aussi avec le concours de l'Hôpital de Martigues et de M. le Directeur Mondoloni qui a vraiment été formidable parce que, contrairement à ce que l'on peut imaginer, il y en a qui ferment leur boutique en disant « Oh là là ! Surtout pas ! Ne touchez pas, parce que la concurrence grignote, voire me chatouille », mais finalement font les choses. Lui, au contraire, a bien compris qu'il fallait ouvrir pour que tous les cas puissent être traités, et lui-même étant quelquefois en *surbooking* médical, il est bien content d'avoir des relais actifs et la clinique d'Istres est considérée comme un.

Je ne sais pas pour quelle raison, il se trouve que cela semble faire un hiatus avec le groupe directionnel, avec les propriétaires de la clinique qui auparavant avaient imaginé acheter ses locaux et donc donné un engagement pour y rester. Aujourd'hui on ne sait pas si cette idée est toujours pérenne dans leur esprit. Je sais que par ailleurs ils se sont mis d'accord pour qu'il y ait une vente avec le propriétaire de tous les terrains à côté pour une promotion quelconque –on verra cela plus tard– en tout cas aujourd'hui on se pose la question « Comment faire pour que les choses s'éclaircissent et que l'on ait un objectif ? ». On avait visiblement une ligne, on avait une volonté de restructuration qui était faite par la Direction, la directrice s'est mise au niveau pour faire, et au moment où cela se fait... Je suis donc bien sûr allé porter mon avis et mon soutien aux salariés –et derrière les salariés je pensais aussi à nos malades– et j'ai demandé à M. Coléou, qui est le patron du réseau médical, de venir me voir. Je devais le faire vendredi mais il s'est décommandé, je le verrai vendredi prochain. Et j'ai également demandé à l'ARS de voir dans quelle mesure elle peut garantir –avec des discussions âpres, voire presque tendues au bras de fer avec la Clinique d'Istres– que l'on puisse conserver cet équipement d'une façon ou d'une autre. Bien sûr, « l'autre » étant la plus large possible, comme on l'avait émise à travers l'hôpital de proximité.

Voilà, j'en ai fini sur ce dossier.

Je vais terminer mes propos, parce que j'ai beaucoup parlé, sur les questions écrites.

○ QUESTIONS :

M. le MAIRE.- Mme Godart s'en est allée de sa belle plume et nous a posé 3 questions.

« Est-il possible de prévoir un passage régulier, 3 ou 4 fois par an, du service des espaces verts pour un entretien de ces mêmes espaces situés chemin du Cordier, devant la résidence de l'Olivier ? ». Alors, je répète une fois de plus, et encore plus maintenant que le service a été transféré à la Métropole, que nos services ne peuvent être en intervention aussi régulière que par le passé car l'effectif a été réduit par les départs à la retraite qui n'ont pas été tous remplacés, la moyenne étant de 25 %. Principe que nous regrettons tous mais qui est malheureusement applicable dû à la baisse des ressources. Car je n'oublie pas de vous rappeler que nous perdons chaque année, sur un budget fixe... Parce

qu'il y a des gens qui disent « Arrêtez de nous dire ça, on a perdu... ». Non, on ne les a pas perdus comme cela un jour, on les perd chaque jour. Parce que si l'on perdait un jour et que l'on adaptait les choses (on fait moins de services, on achète moins...), on pourrait le faire, on pourrait réduire. D'ailleurs on a fait en partie des réductions. C'est évident. Mais l'on n'a quand même pas voulu aller au point que le service public ne soit pas rendu dans la qualité que les gens ont l'habitude de vivre. Il est donc clair que chaque année nous perdons l'équivalent de services que nous rendons : 8 M€. Je le dis, ayons cela en tête.

Après, lorsque j'ai dit cela et que l'on a quand même l'entretien à assumer, est-ce que 3 ou 4 peuvent être faits ? On en discutera vendredi avec le Directeur de la Métropole qui vient justement nous voir pour les points dont je parlais tout à l'heure. Je pense que c'est plausible. Mais il ne faut pas oublier qu'un endroit s'ajoute à tous les autres qui sont fort nombreux et qui demanderaient peut-être... Peut-être pas les espaces verts parce que c'est la nature qui fait le résultat, mais quelquefois pour les autres problèmes, comme les incivilités, on pourrait être amené à être moins habitué à intervenir si des comportements étaient meilleurs.

La question numéro 2 concerne le centre aéré : « Où en est le projet du centre aéré à Lavalduc ? Même s'il est situé hors du quartier, il intéresse les enfants du quartier Est ». Je vais laisser la parole à M. Davini parce que j'en ai un peu marre de m'époumoner là-dessus.

M. DAVINI. - Le centre aéré de Lavalduc a connu de nombreuses péripéties liées à deux motifs essentiels.

Le premier c'est que les règles d'accueil des centres aérés imposent des surfaces de bâtiments par nombre d'enfants. Au début on avait envisagé un centre aéré pouvant accueillir tous les enfants de la commune mais cela nécessitait de construire plus de 1 500 mètres carrés de bâtiments supplémentaires. Je ne sais pas si vous localisez le centre aéré de Lavalduc mais cela n'est pas possible. La Jeunesse et Sport (cela s'appelait comme ça à l'époque) nous a donc dit : « Avec la surface que vous avez, vous ne pouvez accueillir que tel nombre d'enfants ». Il me semble que c'était 170, de mémoire. On a donc pris le parti de rénover les bâtiments existants pour permettre une arrivée plus rapide des enfants.

Le deuxième sujet, qui est le plus important et qui va être traité en priorité, qui est en cours de traitement d'ailleurs, c'est le système d'assainissement parce que cet équipement n'est pas du tout conforme aux évacuations d'eaux usées, et pour un bâtiment public vous conviendrez parfaitement que cela fait désordre de ne pas le traiter. C'est ce qui est fait là maintenant. Le marché va être attribué à une entreprise pour le traitement complet réglementairement au service d'assainissement non collectif. C'est quand même pour une somme de 350 000 €, ce qui n'est pas une petite affaire.

Ensuite, des travaux de toiture, des travaux de conformité électrique, et des travaux intérieurs, seront menés dans la foulée pour, je l'espère, une ouverture aux enfants... Alors, peut-être que cet été on pourra en mettre quelques-uns parce qu'il y a des bâtiments qui sont en bon état, et pour Noël, voire au plus tard le premier trimestre 2025, j'espère que l'on aura la totalité des travaux terminée et que l'on pourra enfin démarrer l'accueil des enfants et les sortir un peu de leur environnement scolaire. Le total s'élève quand même à 700 000 €.

M. le MAIRE. - Madame Godart, chacune de vos 3 questions a eu sa réponse. Cela vous va ?

Monsieur Dhellin... L'éternel Dhellin ! On est heureux de vous voir en bonne santé, Monsieur Dhellin. Je vais commencer par une note agréable, ça arrive, je vais donc la lire avec gourmandise. Vous nous remerciez à propos de l'abaissement du rond-point du Corps Expéditionnaire des Français d'Indochine morts..., qui a permis d'améliorer la visibilité. Je prends donc acte et j'acquiesce à vos remerciements.

L'autre question porte sur une possibilité, de votre point de vue, d'enlever les arceaux sur le trottoir de la rue Reine Jeanne afin de réduire la largeur (si l'on enlève les arceaux on l'agrandit, on ne la réduit pas) pour y créer des places de stationnement. Je vous rappelle quand même que si l'on a mis des arceaux c'est pour que l'on ait un stationnement qui soit un peu perturbé, parce que cela gênait effectivement les gens. Alors maintenant vous nous demandez d'enlever les arceaux... Moi je ne suis pas contre les évolutions des choses et des idées. Pour cela, M. Casado va se rendre sur place voir avec vous et le président... J'espère que vous vous entendrez bien ce jour-là.

M. DHELLIN. - Quel président ?

M. le MAIRE. - Le Président du CIQ.

M. DHELLIN. - Non. Moi cela ne m'intéresse pas le Président du CIQ. Maintenant je suis autonome.

M. le MAIRE. - Monsieur Dhellin, que vous soyez autonome...

M. DHELLIN. - Je vous parle, on se voit...

M. le MAIRE. - Vous me permettez, je vous réponds tout de suite. Que vous soyez autonome, moi je ne vais pas vous frustrer d'un quelconque esprit de liberté. Mais à partir du moment où vous demandez quelque chose qui peut toucher d'autres personnes, il est normal que la communauté qui s'appelle le CIQ en soit informée. Sinon, à quoi cela servirait ? Le CIQ sera donc informé de cette demande et verra avec vous et les autres personnes concernées ce qu'il y a lieu de faire, avec M. Casado présent, pour trouver la solution à : « Est-ce qu'on laisse ? Est-ce qu'on alterne ? Est-ce qu'on

agrandit ? ». L'important est de trouver une solution qui permette à la fois d'avoir un meilleur stationnement mais aussi un trottoir qui reste sécurisé.

M. DHELLIN.- Le trottoir ne sert à rien, Monsieur le Maire, les gens sortent de leur voiture et ils prennent directement la route, et après ils rentrent chez eux. Enfin, quand ils peuvent déjà se stationner. Ça c'est une autre chose. Mais en plus il y a des voitures qui viennent là et qui restent 3 semaines, et qui ne font même pas partie du secteur. On a beau me dire que le stationnement est libre mais il ne faut quand même pas « d... ». Il y a un peu de...

M. le MAIRE.- Eh oui. Le domaine public appartient à tout le monde.

M. DHELLIN.- Alors là je m'adresse à M. Chatton, qu'il envoie un peu ses *gus* là...

M. le MAIRE.- Non. M. Chatton ne peut pas envoyer ses « *gus* » pour verbaliser les gens qui sont dans leur droit. En revanche il peut effectivement leur faire remarquer, par une médiation diplomate, qu'il y a peut-être une possibilité d'aller ailleurs, compte tenu qu'ils habitent ailleurs. Ça oui. Mais le domaine public appartient à tout le monde.

M. DHELLIN.- Dans ces cas-là je vais me mettre au milieu de la route, comme ce matin à la pharmacie, c'est pareil, il y en avait une qui était garée comme cela, de travers. Elle m'a entendu gueuler dans la pharmacie. Vous me connaissez.

M. le MAIRE.- Y a-t-il d'autres questions, pour que nous puissions y répondre ? Nous sommes suffisamment nombreux.

Mme GODART.- Je crois que vous n'avez répondu qu'à 2 questions.

M. le MAIRE.- 3. Je vous ai répondu sur le centre aéré... Ah non ! Vous avez raison. Sur Rostand.

« Le début des travaux pour la réfection des trottoirs rue Edmond Rostand est prévu pour quand ? ». (Avec un point d'interrogation qui aurait pu être suivi d'un point d'exclamation). Ces travaux ont fait l'objet d'un chiffrage qui s'élève aujourd'hui à 63 353,25 €. L'opération consiste en la reprise de 350 mètres carrés de voies par un décapage, rabotage, dépose et pose de bordures, pose d'un nouveau revêtement. Eric Casado et moi-même les avons validés et les travaux ont déjà été commandés aux services métropolitains. Les trottoirs seront repris sans pouvoir être élargis, compte tenu de la configuration des lieux et de l'exiguïté. Mais vous avez 63 000 € de travaux prévus pour améliorer la situation.

Mme GODART.- Cela va sûrement vous éviter des procès, de cols du fémur cassés, d'entorses... Parce que vraiment...

M. le MAIRE.- Vous êtes encore robuste, Madame Godart.

Mme GODART.- Je ne parle pas de moi. Vous savez, je m'inscris toujours dans la collectivité des citoyens. Pour l'instant je marche bien.

M. le MAIRE.- Pour l'instant. Monsieur Fach.

M. FACH.- J'avais vu Eric Casado il y a 2 mois concernant le carrefour des Pignes, il m'avait dit que cela devait commencer au mois d'avril. Je n'ai pas vu de travaux.

M. le MAIRE.- Non, il n'a jamais dit cela, parce que les travaux ont été négociés avec la Métropole il y a peu de temps et ils ne sont pas mis dans l'état de priorité. Ce qui ne veut pas dire qu'ils sont abandonnés ou même beaucoup décalés. M. Ramos est là, il va vous expliquer. Celui qui va commencer sous peu c'est celui des Cardalines. Il est à faire, il est le moins cher, on a récupéré de l'argent, on le fait. C'est aussi ça l'adresse politique, Monsieur Fach. On pouvait laisser tomber et attendre qu'ils ne le fassent jamais, ou attendre 3 ou 4 ans, là on s'est débrouillé. En revanche, le second est prévu pour la fin de l'année.

M. RAMOS.- Oui, il est prévu pour fin septembre, début octobre, vu que c'est un marché... On a des marchés qui sont gérés d'une façon où l'on peut engager des montants jusqu'à une certaine somme, au-delà d'une certaine somme on est obligé de lancer des marchés subséquents, et là on est dans cette phase de marchés subséquents. On a reçu le pro pour cette création et là on lance la consultation pour un début des travaux fin septembre, début octobre.

M. le MAIRE.- On est dans des normes très acceptables, d'autant plus que ce ne sont pas des travaux prioritaires, honnêtement, ce sont des travaux qui améliorent la circulation, qui enlèvent effectivement la gêne des feux rouges, mais il n'y a pas de problèmes de sécurité. Mais dans le cadre de ce que nous avons commencé, ce sera l'un des derniers .

J'ai oublié de vous dire que nous avons travaillé... A la suite d'inondations conséquentes, qui n'interviennent que tous les 10 ans mais quand même, qui cette fois-ci ont été plus graves, ayant entraîné un afflux d'eau dans des commerces et même dans des cages d'escalier, les eaux pluviales se mélangeant aux eaux usées, on a eu effectivement toute une éruption d'éléments peu ragoûtants. J'ai eu quelques discussions avec des personnes qui étaient, à la fois excédées mais, j'ai vraiment apprécié, compréhensives. Parce que quand cela arrive une fois tous les 10 ans, on n'en fait pas une priorité. Cette fois-ci nous avons décidé de le faire et l'on a convoqué immédiatement les services de la Métropole, parce que les eaux viennent de deux endroits : du déversoir de l'étang lorsqu'il y a des intempéries, ainsi que de la surverse de toutes les eaux qui viennent des parties hautes de la route de Miramas. Et cela arrive en bas du centre-ville, au bout de la rue Jean Lebas. C'est pour cela que j'ai dit « dans les derniers ». Donc, à la faveur d'un rond-point que l'on va faire aux Baumes, il y aura effectivement un bassin de rétention d'eaux qui vont graviter à cet endroit et qui seront reprises pour être envoyées ailleurs. On ne devrait donc plus avoir d'inondations. Ce n'est pas une petite chose puisqu'il y en a pour quelques millions d'euros. Y a-t-il d'autres questions ? On passe des questions écrites aux questions orales. Allez-y, Madame.

Mme FERRER.- Au Mas des 4 Vents, où il y a la pinède, je voudrais savoir où en est le projet de construction. Parce que l'on a déposé 2 pétitions au commissaire enquêteur, une disant qu'on ne voulait rien du tout, que l'on s'opposait au projet, et une autre pour modifier le PLU. On a déposé des papiers au commissaire enquêteur et je voudrais savoir où cela en est.

M. le MAIRE.- Je ne peux pas vous le dire maintenant car on n'a pas encore tout à fait dépouillé mais je peux vous dire l'état d'esprit, c'est quand même le plus important, c'est ce qui conditionne la suite. Le commissaire enquêteur n'a pas considéré que les arguments contre étaient véritablement tenables. On a expliqué à ceux qui vous ont dit que l'on faisait des choses qui n'étaient pas tellement règlementaires, mais non, elles sont totalement règlementaires et elles rentrent tout à fait dans l'esprit du PLU.

Mme FERRER.- Mais nous, on avait fait une modification. On avait vu avec M. Casado. Parce qu'il y avait 2 pétitions, c'était divisé en 2. Une partie des propriétaires a fait une pétition pour ne rien avoir en face, et une autre partie a accepté mais que la barrière d'arbres reste pour éviter...

M. le MAIRE.- Madame, ce que je peux vous dire c'est que les choses sont très claires : un, le projet se fera...

Mme FERRER.- Oui, je sais qu'il se fera.

M. le MAIRE.- Deux, il se fera en tenant compte de tous les gens qui pouvaient être concernés par une promiscuité. C'est nous-mêmes qui sommes allés voir les gens. Cela n'existe plus. On a demandé au promoteur de changer les choses. Et en les changeant, il se trouve que cela rentre complètement dans le PLU, contrairement à ce que l'on vous a dit lorsque l'on a essayé d'avoir des pétitions négatives. Après, étant donné que je ne me dérobe pas devant mes responsabilités et que je n'ai pas peur de dire la vérité, j'écrirai à chacun, autant ceux qui m'ont adressé leur avis positif, et même des remerciements sur la modification du projet, que ceux qui sont contre parce qu'on les a induits en erreur. Et on leur expliquera pourquoi on les a induits en erreur et sur quelle base on les a induits en erreur. Ce que je vous dis c'est que le commissaire enquêteur –je parle sous le contrôle de M. Chalendard qui a déjà dépouillé un peu les choses– n'a pas considéré que c'était quelque chose d'anormal. Bien au contraire. Et l'avantage quand même c'est que l'on enlève un *squat* où il y a énormément de personnes qui s'adonnent à des choses un peu répréhensibles (des trafics et compagnie), et deuxièmement, on aura quelque chose de propre et la commune récupérera une somme d'argent qui n'est pas négligeable. Y a-t-il d'autres questions ? (Pas d'autre observation.)

Je peux donc vous libérer pour le dîner du soir.

La séance est levée à 20 heures 36.

Le Maire d'Istres,



François BERNARDINI